Paediatrics and Child Health" : Official Journal of the Canadian Paediatric Society

December 2006, Volume 11, Number 10 : 655-658

Les urgences médicales chez les enfants de familles orthodoxes Témoins de Jéhovah : Trois causes judiciaires récentes, des problèmes éthiques et des propositions de prise en charge

Trois causes judiciaires canadiennes récentes ont porté sur la transfusion projetée de sang à des adolescents de familles Témoins de Jéhovah (TJ). Dans chaque cas, le tribunal a autorisé les transfusions si elles s'imposaient d'un point de vue médical. Une grande partie de l'analyse critique du traitement forcé d'adolescents compétents à prendre leurs décisions est exclusivement axée sur la compétence et sur les raisons pour lesquelles des mineurs matures ne peuvent pas décider eux-mêmes. Les auteurs font valoir que la seule compétence de prise de décision constitue un point de vue trop restreint. Avant d'accorder ou de refuser légalement le consentement à un traitement médical, trois conditions doivent s'appliquer : la compétence, l'information pertinente et l'absence de coercition. Dans leur recherche d'une entente quant au traitement médical à administrer, les médecins, les patients et les membres de la famille TJ s'efforcent de parvenir à une entente mutuelle et à une coopération. Souvent, ils y réussissent. Il est toutefois possible d'exercer une coercition par des mesures ou des menaces de fuite ou de reniement et d'excommunication, et ces facteurs peuvent influer sur la prise de décision de l'adolescent. Dans un tel contexte, l'ordonnance d'un tribunal autorisant le traitement médical peut donc être perçue comme une accentuation de la liberté du patient. Les auteurs postulent qu'en plus de respecter leur obligation statutaire de déclarer un enfant qui a besoin de protection, les professionnels de la santé qui soignent les patients en soins aigus de familles TJ doivent évaluer activement si le patient possède l'information médicale exacte et s'il agit sans coercition. Les auteurs évaluent également des suggestions sur la manière d'affronter les complexités inhabituelles de ces cas.

http://www.pulsus.com/Paeds/11_10/guic_ed.htm